

**Accroître la prospérité sociale et économique du Canada par la réconciliation :
proposition pour un *Indigenous Legal Lodge***

Professeur Jamie Cassels, c.r.
Président et vice-chancelier
Université de Victoria

3 août 2018



University
of Victoria

RECOMMANDATION Que le gouvernement du Canada accorde un financement de 18,29 millions de dollars pour la construction d'un *Indigenous Legal Lodge*, conformément au Rapport sur la vérité et la réconciliation ainsi qu'à l'appel à l'action n° 50 et à l'article 15 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

RÉSUMÉ

L'Université de Victoria (UVic) s'est engagée à une réconciliation significative avec nos partenaires autochtones. Notre établissement est un chef de file dans les efforts de collaboration pour répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) et à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA).

L'*Indigenous Legal Lodge* (appelé le *Lodge*) répond directement à l'appel à l'action n° 50 de la CVR. En septembre 2018, l'UVic lance le premier programme à double diplôme au monde en common law canadien et en ordres juridiques autochtones. Les étudiants acquièrent à la fois un juris doctor (JD) et un ordre juridique autochtone (JID). Le premier groupe de 25 étudiants, d'origine autochtone et non autochtone, vient d'un océan à l'autre et représente la communauté inclusive et diversifiée de l'UVic.

En revitalisant et en reconnaissant le droit autochtone grâce au nouveau programme JD/JID, l'UVic crée des établissements locaux et nationaux solides pour éduquer et informer les professionnels au sujet du droit canadien et des traditions juridiques autochtones. Le respect et la reconnaissance des ordres autochtones favoriseront l'inclusion et mèneront à une croissance économique transformatrice et à une capacité sociale accrue et contribueront à la compétitivité globale du Canada à l'échelle internationale.

Le programme doit être appuyé par un *Indigenous Legal Lodge*, qui sert de base et de forum national pour le débat, l'apprentissage, l'éducation du public et le partenariat dans la reconstruction et le raffinement des ordres juridiques autochtones. Le *Lodge* représente un pas important pour s'assurer que les peuples autochtones sont maîtres de leur propre destinée.

RÔLE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

L'UVic cherche à obtenir du gouvernement du Canada un investissement ponctuel de 18,29 millions de dollars. Cet investissement essentiel et urgent financera les coûts en capital du *Lodge*. En appuyant cette initiative de protection du patrimoine, le gouvernement du Canada fait des progrès importants pour répondre à l'appel à l'action n° 50 de la CVR, « Conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, nous demandons au gouvernement fédéral de financer, en collaboration avec les organisations autochtones, la création d'instituts du droit autochtone pour l'élaboration, la mise en application et la compréhension des lois autochtones ainsi que l'accès à la justice en conformité avec les cultures uniques des peuples autochtones du Canada » et aussi en ce qui concerne la DNUDPA, en particulier l'article 15 qui stipule que « Les peuples autochtones ont droit à ce que



l'enseignement et les moyens d'information reflètent fidèlement la dignité et la diversité de leurs cultures, de leurs traditions, de leur histoire et de leurs aspirations. »

PROGRAMME JD/JID

Ce programme novateur a été conçu et élaboré pendant près de deux décennies par deux des plus éminents juristes autochtones du Canada : John Borrows, titulaire de la chaire de recherche du Canada en droit autochtone et Val Napoleon, titulaire de la chaire de la Fondation du droit en justice et en gouvernance autochtones. Le JD/JID favorise la réconciliation en reconnaissant et en soutenant les ordres juridiques dont dépend l'autonomie gouvernementale. Ce programme jette les bases d'une nouvelle relation de respect mutuel et de prospérité partagée par tous les Canadiens.

Dans le cadre d'un programme de quatre ans, l'UVic produira des juristes avec un JD et un JID. Ce programme novateur s'inspire du programme menant à un diplôme de l'Université McGill, qui enseigne la common law en même temps que le Code civil du Québec. Les cours sont dispensés dans le cadre d'un volet en salle de classe et d'un volet expérientiel obligatoire sur le terrain dans les communautés autochtones. Sous supervision académique, les étudiants passeront deux trimestres en troisième et en quatrième année à apprendre d'experts de la communauté sur un ordre juridique particulier. Ces enseignements comprendront l'observation de la façon dont les processus juridiques autochtones sont utilisés aujourd'hui et le travail avec la communauté sur des projets liés au droit.

Les diplômés auront de l'expérience dans les domaines de la protection de l'environnement, de la gouvernance autochtone, du développement économique, du logement, de la protection de l'enfance et de l'éducation. Ce sont des domaines dans lesquels notre vaste pays n'a pas l'expertise juridique autochtone nécessaire pour appuyer la gouvernance autochtone, l'obligation de consulter et la croissance économique inclusive.

Ce programme s'appuie sur la vaste expérience de l'UVic dans l'enseignement du droit autochtone. De 2001 à 2005, la faculté de droit de l'UVic a dirigé le tout premier programme de droit inuit connu sous le nom de programme Akitsiraq. De plus, depuis plus de 20 ans, l'UVic organise des camps de sensibilisation aux cultures autochtones sur l'île de Vancouver. Ces camps initient les élèves aux peuples autochtones et à leurs ordres juridiques. Nous avons collaboré avec des universités et des écoles canadiennes comme l'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université McGill, l'Université d'Ottawa, Osgoode Hall Law l'Université School, Shingwauk Kinoomaage Gamig, l'Université du Manitoba, l'Université de l'Alberta, l'Université de Calgary et l'Université de la Colombie-Britannique, l'Otago University et la Victoria University of Wellington en Nouvelle-Zélande/Aotearoa, et Chiang Mai University en Thaïlande.

Nos premiers diplômés en 2022 seront la réponse à un besoin émergent puisque le paysage des relations entre les peuples autochtones et non autochtones évolue vers un contexte de nation



à nation. Grâce à des consultations avec des employeurs potentiels, l'UVic a déterminé que les diplômés seront très recherchés pour aider les entreprises à croître et à répondre aux nouvelles demandes en matière de relations avec les Autochtones. Les partenaires de l'industrie ont indiqué qu'ils recherchent ces personnes en raison des compétences uniques offertes dans le cadre du programme JD/JID.

L'INDIGENOUS LEGAL LODGE

Le *Indigenous Legal Lodge* sera construit dans le respect des eaux d'amont du ruisseau Bowker dans le Territoire des Salish de la côte. Le *Lodge* recueillera les commentaires des Songhees, Esquimalt et WSÁNEĆ localement ainsi que des communautés Sauteau, Crie et Anishinaabe. Le programme JD/JID sera situé dans le *Lodge*, avec l'Unité de recherche en droit autochtone (ILRU) dont la D^{re} Napoleon est la directrice. L'Unité de recherche en droit autochtone a été créée en 2012, à la suite d'un partenariat national entre la CVR, l'UVic et l'Association du Barreau Autochtone du Canada. L'Unité de recherche en droit autochtone poursuit son mandat de mener des recherches sur le droit autochtone et de stimuler la discussion et l'engagement avec les ordres juridiques autochtones. L'Unité est devenue le chef de file dans l'étude et l'application du droit autochtone. L'Unité de recherche en droit autochtone a établi plus de 40 partenariats avec des communautés autochtones d'un océan à l'autre. Ces partenariats ont permis de former plus de 300 membres de la communauté dans diverses nations pour qu'ils puissent travailler avec leurs lois locales. Leur travail a aidé à co-créeer des cadres uniques pour développer des citoyens en santé, des structures gouvernementales inclusives et responsables, ainsi que pour régler des conflits et des délibérations ainsi que des débats respectueux.

L'*Indigenous Legal Lodge* servira de moteur accessible au public pour l'engagement et la discussion sur la réconciliation autochtone dans tous les secteurs de la société. Bien que Victoria soit son port d'attache, le *Lodge* sera un lieu de rassemblement national et international, pour le droit autochtone au Canada et au-delà. Le *Lodge* sera un espace numérique à la fine pointe de la technologie qui permettra aux étudiants de communiquer avec leur territoire d'origine et aux communautés de partager leurs traditions juridiques avec l'une et l'autre. Les capacités virtuelles du *Lodge* nous permettront d'accueillir des conférences, des dialogues, des recherches et des partenariats pour les étudiants et les visiteurs. Des ateliers, l'éducation du public et le perfectionnement professionnel seront projetés dans les collectivités d'un océan à l'autre.

L'investissement dans le *Lodge* garantit que nous tenons tous compte des paroles du juge en chef Lance Finch et que nous remplissons notre « *devoir d'apprendre* » sur les traditions juridiques autochtones « *Cet espace crée un espace nécessaire pour marcher ensemble dans les excuses, la restitution et la réconciliation* ».

Non seulement le *Lodge* profite au Canada, mais il appuie également le leadership du Canada sur la scène internationale. Plus important que jamais auparavant, le *Lodge* servirait de point de contact international pour que le droit, les peuples autochtones et non autochtones se



réunissent dans un cadre unique qui n'est possible nulle part ailleurs. Le *Lodge* servirait de centre d'excellence mondial et contribuerait à renforcer la réputation du Canada en tant que chef de file en matière de réconciliation significative.

RÔLE DE L'UVIC DANS LA RÉCONCILIATION

Les apprenants autochtones sont ceux qui connaissent la croissance démographique la plus rapide au Canada. L'UVic travaille depuis longtemps avec les communautés autochtones à travers le Canada et s'engage à lever les barrières à l'échelle de l'établissement auquel les apprenants autochtones sont confrontés.

Pour s'acquitter de cette obligation, l'UVic a lancé son tout premier plan autochtone en 2017. En nous inspirant de la CVR, nous avons réaffirmé notre engagement à améliorer les possibilités d'éducation pour les étudiants autochtones. Nous nous sommes également engagés à poursuivre l'élaboration d'initiatives et de programmes de recherche, d'éducation, de sensibilisation et d'engagement axés sur les Autochtones. Cela s'est traduit par l'élaboration de nombreux programmes autochtones, notamment la création d'une nation autochtone, le travail social, la protection des enfants et des adolescents, l'éducation et le droit. L'UVic est également un chef de file national dans les programmes de revitalisation linguistique.

De plus, l'UVic a mis en œuvre de nombreux programmes étudiants novateurs afin d'accroître le recrutement et la rétention des étudiants autochtones. Notre exemple le plus réussi est LE, NONET, qui offre aux étudiants autochtones des possibilités de mentorat, d'études et d'apprentissage par l'expérience ainsi que des bourses d'études. Ce programme a connu un grand succès avec un taux de continuation de 100 % d'un trimestre à l'autre, une augmentation de 20 % des taux d'obtention de diplôme et une réduction de 67 % des taux d'abandon. Dans l'ensemble, les sondages ont montré que 92 % des étudiants participant au programme affirment qu'il a contribué à leur réussite.

L'engagement de l'UVic à l'échelle de l'établissement pour éliminer les obstacles a permis de tripler le nombre d'étudiants autochtones inscrits au cours de la dernière décennie, qui est passé de 250 à environ 1 224. Le nombre d'inscriptions d'Autochtones continue d'augmenter chaque année, 5 % de nos étudiants s'identifiant comme Autochtones. La faculté de droit de l'UVic a diplômé plus de 200 étudiants indigènes JD et LL. B.

SOUTIEN ET CONSULTATION POUR LE JD/JID ET L'INDIGENOUS LEGAL LODGE

La vision et le programme du *Lodge* sont rendus possibles grâce à des relations solides et précieuses avec les peuples Songhees et Esquimalt, sur les terres desquels se trouve l'UVic, les gens de WSÁNEĆ, qui entretiennent des liens depuis longtemps avec cette terre, et les peuples autochtones à travers le Canada.

L'élaboration et maintenant la mise en œuvre (automne 2018) du programme JID/JD est possible grâce à des consultations à travers le Canada avec un large éventail d'intervenants (communautés et organisations autochtones, municipalités, gouvernement provincial,



barreaux, membres de la magistrature, industrie et entreprises, universités et leurs écoles de droit et partenaires philanthropiques).

Les facultés de droit des universités, y compris celles de Toronto, Lakehead, Thompson Rivers, UBC et Windsor, entre autres, ont exprimé leur appui à ce programme. Ces établissements voient ce programme comme un catalyseur pour la profession juridique et les communautés autochtones afin d'amener l'engagement avec le droit autochtone à un niveau supérieur. Il y a eu beaucoup d'intérêt à collaborer à cette entreprise. Le programme JD/JID est considéré comme un moyen pour les établissements d'élargir et de développer leurs propres programmes par l'entremise de la collaboration, des échanges d'étudiants et des offres de cours partagés qui profitent à toutes les universités. Nos partenaires universitaires croient que le JD/JID aura une incidence durable non seulement à l'échelle locale, mais aussi à l'échelle internationale.

La JD/JID et le *Lodge* ont reçu l'appui de l'Assemblée des Premières Nations qui a adopté une motion sans opposition (juillet 2017) qui a fait l'objet d'un consensus complet de la part des chefs en assemblée. Cette motion demandait au gouvernement du Canada de « *financer la création de l'Indigenous Legal Lodge de l'Université de Victoria comme fondement de la compréhension, de la recherche et des délibérations sur la nature des systèmes juridiques autochtones et leur utilisation continue aujourd'hui* ».

Le sénateur Murray Sinclair, président de la CVR, a également déclaré que le programme JD/JID et le *Lodge* sont « *...précisément ce que nous avons espéré du rapport de la Commission de vérité et de réconciliation, et ils promettent de former le meilleur des héritages : un ensemble d'initiatives qui rejettent et inversent le modèle de dénigrement et de négligence identifié dans notre rapport, et qui établissent les conditions d'une action efficace à long terme* ».

UNE VISION POUR L'AVENIR

En reconnaissant les traditions juridiques autochtones, nous nous assurons que les peuples autochtones participent en tant que partenaires à part entière au tissu national. Cette participation assure un véritable partenariat pour le bénéfice mutuel de tous les Canadiens et un effet positif sur la croissance de l'économie canadienne.

Un besoin urgent a été identifié et il existe une occasion évidente pour le gouvernement du Canada d'investir dans le premier *Indigenous Legal Lodge* de l'Université de Victoria sur les terres traditionnelles des peuples Songhees et Esquimalt. Un investissement en capital dans le *Lodge* démontre un appui visible aux dix principes du gouvernement du Canada en aidant à développer des établissements pour l'autonomie gouvernementale et l'autodétermination. Ce n'est que par le respect et la reconnaissance des ordres juridiques autochtones au Canada et par une structure comme le *Lodge* que le Canada peut vraiment s'engager dans une nouvelle relation d'inclusion et de collaboration pour le partenariat économique et le développement d'un avenir commun.

